



CCAS de ROIFFIEUX

PROCES-VERBAL

de la séance du 05 juillet 2023

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de ROIFFIEUX s'est réuni le cinq juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, sous la présidence de **M. Christophe DELORD** Président du Centre Communal d'Action Sociale et Maire.

Etaient présent(es) : Sophie ANDRE, Pascale BILLON, Marie-Thérèse BOUCHET, Yves BOYER, Céline SOBCZAK, Christophe DELORD, Pierre DU PELOUX, Christian GUILLAUMET, Denise FRACHISSE, Françoise GRENIER, Claude JAMONAC, Séverine MERCIER, Agnès VILLIEN

Absent(es) : /

Absent(es) excusé(es) : Louis-Claude GAGNAIRE, Géraldine GAY, Lucie SASSOLAS

Absent(es) excusé(es) ayant donné pouvoir : /

Secrétaires de séance : Pascale BILLON et Agnès VILLIEN

M. DELORD ouvre la séance à 18h30.

Suite à la démission de M. Alain MAULARD, le Conseil municipal de Roiffieux a élu M. Christian GUILLAUMET en qualité de membre du CCAS de Roiffieux.

M. DELORD laisse la parole à M. JAMONAC.

M. JAMONAC informe que l'association Brin d'accords a vendu son matériel et a fait don au CCAS de Roiffieux de la somme de 2 733.96 €.

M. JAMONAC propose de passer à l'adoption des procès-verbaux des précédentes réunions.

Approbation du procès-verbal de la réunion du CCAS du 22 novembre 2022 :

| | | | | |
|---------------|--------------|-----------|------------|----------------|
| Présents : 12 | Votants : 12 | Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------|--------------|-----------|------------|----------------|

Approbation du procès-verbal de la réunion du CCAS du 12 avril 2023 :

| | | | | |
|---------------|--------------|-----------|------------|----------------|
| Présents : 12 | Votants : 12 | Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|---------------|--------------|-----------|------------|----------------|

Arrivée de M. GUILLAUMET à 18h45'

M. DELORD souhaite la bienvenue à M. GUILLAUMET.

Aide financière au BAFA :

Le CCAS a réservé une somme de 1 000 € dans son budget primitif de l'année 2023 afin de soutenir financièrement les jeunes réfojaliens pour l'obtention de leur Brevet d'Aptitude (BAFA).

La CAF octroie une aide de 91 €, le Département n'apporte pas son soutien financier. Les membres du CCAS s'accordent pour donner 200 € par réfojalien ayant obtenu leur diplôme, sur la base des justificatifs suivants à remettre :

- Diplôme BAFA

- Attestation sur l'honneur de n'avoir perçu aucune aide d'une autre commune,
- Attestation de domicile sur Roiffieux
- Pièce d'identité
- RIB

Mutuelle communale :

Les membres du CCAS s'accordent pour ne pas procéder à un appel à manifestation d'intérêt pour obtenir plusieurs offres potentielles. Ils (10 pour, 1 abstention, 2 contre) valident le principe de servir de « boîte aux lettres » pour des assureurs proposant une mutuelle avec un tarif groupe avantageux.

Repas des aînés :

Les membres du CCAS s'accordent pour conserver les mêmes tarifs qu'en 2022, à savoir 13 € pour les plus de 65 ans, 26 € pour les accompagnants et les moins de 65 ans, 20 € pour les membres de la municipalité et la gratuité pour les artistes et les officiels invités.

Concernant le prix du repas, il est demandé que les prestataires sollicités proposent un menu entre 26 € et 30 € TTC, et que celui-ci inclut le café/thé, nappage et couverts.

Les traiteurs VINCENDON, LARGERON, METS & DELICES, SAINT VIC, C'EST PRET A TABLE, CHATRON seront sollicités.

Pour les animations, M. JAMONAC sollicitera MAGIC A TABLE, MAGIECLEM, et pour la musique, Laurent SERVE & Denis VIALETTE, Guy FRESSENON et Claude FOROT.

Accueil des nouveaux arrivants :

Celui-ci est programmé le 08 septembre 2023 à 18h30 à la mairie. M. JAMONAC propose à chacun d'informer les nouveaux arrivants qu'ils ont repérés.

Inauguration du Pôle Mairie :

L'inauguration en présence des officiels et des réfoaliens est prévue le 20 septembre 2023 à 18h30. Les membres du CCAS sont conviés.

Semaine bleue :

Elle aura lieu le mercredi 04 octobre après-midi. Au programme, jeux de société, marche, mölkky, sport santé, soupe, activités à la MAPA, balade. Mme VILLIEN invitera le Conseil Municipal des Enfants et les classes CM des deux écoles. M. JAMONAC invitera le Club Ados (Secteur Jeunes), le Club des aînés et l'ARAM.

Départ de M. DU PELOUX à 19h40'

Opération brioches :

L'opération brioches est programmée les 13, 14 et 15 octobre 2023.

La prochaine réunion aura lieu le 5 septembre 2023 à 19h50.

La séance est levée à 20h00'.

P. BILLON

Secrétaire de séance

Billon

A. VILLIEN

Secrétaire de séance

Villien

C. DELORD

Président du CCAS

[Signature]

